

(SEPLEX)

2020 DASES 228 DLH-DGRI – Subventions de fonctionnement (1 750 270 euros) et conventions avec plusieurs associations pour leurs actions et dispositifs d'accueil et d'intégration des réfugié.es à Paris.

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Paris a toujours été une ville accueillante, solidaire et fière de sa diversité culturelle. En adoptant le Plan de mobilisation de la communauté de Paris pour l'accueil des réfugié.es en octobre 2015, la Ville s'est engagée à accueillir et intégrer au mieux les personnes venues, seules ou en famille, chercher refuge sur son territoire. Le document Bilan et perspectives 2015-2019 publié à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés, le 20 juin 2019, recense les nombreux dispositifs et services mis en place ou soutenus par l'ensemble des directions de la Ville.

Au-delà de l'urgence sociale et des réponses apportées aux besoins fondamentaux des personnes les plus vulnérables, il s'agit aussi de s'inscrire dans la durée, en permettant aux migrant.es et réfugié.es de faire valoir leurs droits et de bénéficier de l'aide nécessaire pour faciliter leur intégration dans la cité, le plus en amont possible. Le présent projet de délibération propose de soutenir huit projets ou dispositifs qui contribuent à une meilleure intégration des réfugiés à Paris

Compte tenu de l'intérêt pour la collectivité parisienne de favoriser l'accueil, l'accès aux droits et l'intégration des réfugiés à Paris, je vous propose d'accorder, au titre de 2020, les 10 subventions suivantes et de m'autoriser à signer, le cas échéant, les conventions correspondantes, jointes au présent projet. La grande majorité de ces subventions visent à financer ou cofinancer des projets ou dispositifs que la Ville soutient depuis plusieurs années : les montants proposés ont été calculés sur la base des demandes des associations au regard des besoins et des bilans financiers 2019 transmis. Il est également proposé de subventionner un nouveau partenaire, l'association Watizat.

Pour répondre aux besoins d'information, d'orientation et d'accompagnement des demandeurs d'asile à leur arrivée à Paris :

- deux subventions à l'association France Terre d'Asile pour, d'une part, le Service d'assistance sociale et administrative (SASA) aux demandeurs d'asile (65 000€), et d'autre part la maraude migrants (656 428€);
- deux subventions de fonctionnement respectivement aux associations Emmaüs Solidarité (302 618€) et France Terre d'Asile (108 312€) pour Le Kiosque, dispositif d'accueil social des demandeurs d'asile et de suivi juridique des situations les plus complexes ;

- une subvention de fonctionnement à l'association WATIZAT (70 000€) pour le guide et le site internet qui s'adressent directement aux exilés à Paris, actualisé chaque mois, en cinq langues.

Le Service d'assistance sociale et administrative de FTDA est le service officiel de premier accueil des demandeurs d'asile à Paris, financé principalement par l'État ; il accueille les adultes sans enfant, les informe sur la procédure et les accompagne dans leurs démarches pendant toute la durée de la procédure d'asile, ou, le cas échéant jusqu'à leur admission dans un centre d'hébergement du dispositif national d'accueil. L'association leur fournit également une domiciliation, facilite leur accès aux droits sociaux (allocations pour demandeurs d'asile, protection universelle maladie, etc.) et les oriente au besoin vers les services de santé et d'aide alimentaire.

En 2019, 12014 nouveaux demandeurs d'asile ont été domiciliés au SASA, la file active au 31 décembre 2019 était de 21028 personnes (+33% en un an).

La maraude migrants assure quant à elle une présence sur le terrain 7j/7 et 365j/365, en alternant maraudes pédestres et véhiculées. Le bus de la solidarité financé par l'action Ville Refuge du budget participatif 2017 permet aux équipes d'être davantage visibles et identifiées sur les lieux de campements, de tenir des permanences d'accès aux droits et de mener des entretiens ainsi que des consultations médicales (assurées par le Samusocial) dans des bureaux mobiles. En 2019, 235 maraudes véhiculées ont été organisées, essentiellement entre les Portes de la Chapelle, Aubervilliers et la Villette. En outre, depuis juin 2019, l'équipe de la maraude migrants assure des permanences d'information à la Halte humanitaire. De son côté, l'État finance la maraude FTDA pour intervenir sur les opérations de mise à l'abri en informant et accompagnant les personnes vers les lieux d'hébergement (64 opérations en 2019). Forte de son expérience et de sa connaissance des campements, la maraude migrants a pour objectifs de renforcer ses activités d'analyse et de recherche, de consolider son expertise sur le champ d'intervention afin de développer des approches innovantes dans le travail social.

Le Kiosque est un lieu d'accueil de jour et d'orientation à destination des personnes majeures et isolées demandeuses d'asile, en situation d'errance à Paris. En 2019, le Kiosque a comptabilisé 13 440 passages, soit en moyenne 1120 par mois. Ayant développé au fil des années une expertise particulière sur la procédure Dublin, le Kiosque accompagne de plus en plus de demandeurs d'asile relevant de cette procédure longue, complexe et très insécurisante (45% des 190 personnes suivies en 2019). Les intervenants sociaux et juristes ont pour mission d'évaluer la situation des demandeurs d'asile, de les informer de leurs droits (670 entretiens juridiques), de les orienter et les accompagner dans leurs démarches d'asile et d'accès aux droits sociaux (562 entretiens sociaux).

La gestion conjointe du Kiosque assure une complémentarité des actions au vu des expertises respectives d'Emmaüs Solidarité envers les personnes sans domicile fixe et de France terre d'asile en matière de droit des étrangers et de droit d'asile.

L'association Watizat publie depuis mars 2018 un guide d'information pour les personnes exilées à Paris. Construit à partir des questionnements des exilés eux-mêmes, et en permanence testés pour s'assurer de la bonne compréhension et de l'utilité des informations, ce guide, actualisé chaque mois, édité à 1000 exemplaires et disponible en ligne, est accessible en cinq langues (français, anglais, dari, arabe, pachto dari). Forte de son expérience et des retours très positifs de la part des utilisateurs du guide (exilés, professionnels et bénévoles des associations), Watizat sollicite le soutien de la Ville afin de recruter une équipe et

ainsi pérenniser le projet, avec le même niveau de qualité pour l'aider à se professionnaliser. Watizat est également un partenaire privilégié de la maraude migrants et de la Halte humanitaire.

Par ailleurs, afin de répondre aux besoins d'hébergement et d'accompagnement social spécifique de jeunes migrants majeurs scolarisés en situation de rue, je vous propose de renouveler le cofinancement (avec l'État) à hauteur de 30% du coût du dispositif Jeunes lycéens, en accordant :

- une subvention de fonctionnement à l'association Urgence Jeunes (313 565€), pour ses 68 places d'hébergement,
- une subvention de fonctionnement à l'association Aurore (158 287€) pour ses 40 places.

Les jeunes accompagnés par Urgence Jeunes sont hébergés en résidences sociales dans les 18e, 19e et 20e arrondissements de Paris, en foyers de jeunes travailleurs dans les 13e et 14e, dans des hôtels et résidences hôtelières du centre et Sud de Paris. En 2019, l'association a accueilli 36 nouveaux jeunes ; 20 jeunes ont pu sortir du dispositif en intégrant le CHRS de l'association, 4 ont été reconnus mineurs et pris en charge par l'ASE, 6 admis en FJT, 4 partis en colocation ou en couple).

Les jeunes accueillis au sein du dispositif sont étaient quasiment tous scolarisés au 31/12/2019. 54% préparent un CAP, 19% un bac et 17% sont au tout début de leur parcours scolaire en France. 10 jeunes sont en contrat d'alternance. En 2019, les 19 jeunes qui ont passé un diplôme l'ont obtenu.

Aurore héberge les jeunes lycéens dans des appartements rénovés, situés sur l'ensemble du territoire parisien et en proche banlieue, notamment 19e et 20e arrondissements, Les Lilas, Pantin. En 2019, sept nouveaux jeunes ont pu intégrer le dispositif; parmi les sept jeunes sortis du dispositif, deux ont été reconnus mineurs et orientés vers l'ASE et trois ont trouvé une place en foyer de jeunes travailleurs.

Enfin, pour favoriser le lien social et l'intégration des réfugiés à Paris :

- une subvention de fonctionnement de 15 000€ (10 000€ au titre de l'accueil des réfugiés, 5 000€ au titre des relations internationales) à l'association Revivre pour ses activités visant à améliorer l'accueil, l'installation et l'intégration des réfugiés syriens ;
- une subvention de fonctionnement de 40 000€ à l'association Unis Cité pour la promotion 2020-21 de services civiques engagés dans la mission Solidarité migrants ;
- une subvention de 20 000€ à l'association SINGA France pour son programme Buddy qui contribue à créer du lien social, un réseau amicale et professionnelle, entre étudiants parisiens et réfugiés.

Les fiches techniques jointes en annexe présentent de façon plus détaillée les organismes, les projets et les budgets prévisionnels afférents.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris